

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 04 / 11 / 2025 à 00:18

Date de publication : vendredi 5 septembre 2025 à 07:22

Type : Constitution SASU Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 05/09/2025, il a été constitué une SASU à capital variable dénommée :

AERGOVIA

Siège social : 56 rue de Oudar 01170 GEX Capital minimum : 100 € Capital souscrit : 1000 € Capital maximum : 100000 € Objet social : L'activité de marchand de biens : l'achat en vue de la revente de biens immobiliers, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières ;

L'acquisition, la détention, la cession de tous biens et droits immobiliers, terrains et immeubles bâtis :

L'activité de division parcellaire, lotissement, aménagement foncier, rénovation et promotion immobilière ;

La location et la gestion de biens immobiliers à titre accessoire ;

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social. **Président :** M Ansel Christophe demeurant 56 rue de Oudar 01170 GEX élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convogué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BOURG-EN-

BRESSE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex